

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Allié® Duo SX®

**Autres moyens d'identification**

**Code du produit** 50000994

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** Herbicide

**Restrictions d'emploi recommandées** Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Adresse du fournisseur**

FMC France  
11 bis Quai Perrache  
69002 LYON  
France

Téléphone: 04 37 23 65 70

Télifax: 04 78 71 08 46

Adresse e-mail: SDS-Info@fmc.com, fmc.france@fmc.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

En cas de fuite/d'incendie/de déversementappelez:

Numéro d'appel d'urgence de la société - BIG (24h/24) :+32  
14 58 45 45

Urgence médicale:

Centres antipoison en France:

Paris: 01.40.05.48.48

Lyon: 04.72.11.69.11

Marseille: 04.91.75.25.25

Lille: 0800 59 59 59

ORFILA: +33 (0)1 45 42 59 59 (centre antipoison)

Société: 04.37.23.65.70, accessible de 8h30 à 18h00 du lundi  
au vendredi

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/des bottes.

#### Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu /récipient conformément aux réglementations locales.

#### Etiquetage supplémentaire

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Concernant les phrases spéciales (SP) et le délai de rentrée, consulter l'étiquette.

### 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
thifensulfuron-méthyle (ISO)	79277-27-3  016-096-00-2	Aquatic Acute 1; H400  Aquatic Chronic 1; H410   Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 100 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 100	>= 30 - < 50
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 011-005-00-2	Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - < 20
metsulfuron-methyl (ISO)	74223-64-6  613-139-00-2	Aquatic Acute 1; H400  Aquatic Chronic 1; H410   Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000	>= 2,5 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

		Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000	
--	--	---	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas de perte de connaissance, allonger en position latérale de sécurité et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitements : Traiter de façon symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appro- : Poudre chimique, CO2, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

priés

Moyens d'extinction inappro- : Jet d'eau à grand débit  
priés

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
---------------------------	---

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
---	--

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
-----------------------	---

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhale les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Pesticide enregistré à utiliser conformément à une étiquette approuvée par les autorités réglementaires du pays.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
saccharose	57-50-1	VME	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

#### Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

carbonate de sodium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets locaux	10 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	10 mg/m3

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains  
Matériel : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : En cas d'exposition à la poussière, porter une protection respiratoire individuelle appropriée et une combinaison de protection.
- Mesures de protection : Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit.  
  
Dans le cadre d'un usage professionnel phytosanitaire tel que préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette et au mode d'emploi.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : solide, granulés
- Couleur : brun
- Odeur : légère
- Seuil olfactif : non déterminé
- Point de fusion/point de congélation : Non disponible pour ce mélange.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition
Inflammabilité	:	Non hautement inflammable, peut être inflammable Méthode: Directive 67/548/EEC, Annex V, A.10
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	non déterminé
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	non déterminé
Point d'éclair	:	non déterminé
Température de décomposition	:	Non disponible pour ce mélange.
pH	:	8,9 (25 °C) Concentration: 10 g/l (en dispersion)
Viscosité		
Viscosité, cinématique	:	non déterminé
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	Miscible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Non disponible pour ce mélange.
Pression de vapeur	:	Non disponible pour ce mélange.
Densité relative	:	Non disponible pour ce mélange.
Masse volumique apparente	:	0,690 gcm <sup>3</sup> tassé
Densité de vapeur relative	:	non déterminé

### 9.2 Autres informations

Explosifs	:	Non explosif Méthode: Directive 67/548/EEC, Annex V, A.14
Propriétés comburantes	:	Le produit n'est pas oxydant. Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, A.17.
Auto-inflammation	:	non déterminé
Taux d'évaporation	:	Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.  
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

#### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

#### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts et bases fortes  
Oxydants forts

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

##### Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

##### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

##### Composants:

##### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

---

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 7,9 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

### **carbonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 2.800 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): 2,3 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Organes cibles: Peau  
Symptômes: Erythème

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: Lignes directrices OPP 81-1 pour le test US EPA

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPPTS 870.1300  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 81-2

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Espèce	: Lapin
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau
Remarques	: (Information concernant le produit lui-même)

### **Composants:**

#### **carbonate de sodium:**

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 4 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	US EPA Ligne directrice OPP 81-5
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Remarques	:	(Information concernant le produit lui-même)

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

##### **carbonate de sodium:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Espèce	:	Lapin
Méthode	:	EPA OPP 81-4
Résultat	:	irritation légère

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Espèce	:	Cochon d'Inde
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Dans les tests sur les animaux, n'a pas provoqué de sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques	:	(Information concernant le produit lui-même)

#### **Composants:**

##### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022
			Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : US EPA Ligne directrice OPPTS 870.2600  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

### **Produit:**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme mutagène

### **Composants:**

#### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

#### **carbonate de sodium:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse  
Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur *Salmonella typhimurium*  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : L'analyse de la valeur probante ne reconnaît pas la classification en tant que mutagène sur des cellules germinales.

#### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Activation du métabolisme: Activation du métabolisme  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Cancérogénicité - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme cancérogène

#### Composants:

##### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Cancérogénicité - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme cancérogène

##### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Durée d'exposition : 104 semaines  
NOAEL : 500 ppm  
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle et femelle  
Durée d'exposition : 18 mois  
NOAEL : 5.000 ppm  
Résultat : négatif

Cancérogénicité - Evaluation : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

#### Composants:

##### **carbonate de sodium:**

Incidence sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 2.45, 11.4, 52.9, 245 milligramme par kilogramme  
Durée d'un traitement unique: 6 - 15 jr  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 245 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: > 245 Poids corporel mg / kg  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction

##### **metsulfuron-methyl (ISO):**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Effets sur la fertilité	: Type de Test: Etude sur deux générations Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Résultat: négatif
Incidences sur le développement du fœtus	: Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Ingestion Symptômes: Incidences sur la mère. Résultat: négatif
	Type de Test: Développement embryo-fœtal Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Ingestion Symptômes: Incidences sur la mère. Résultat: négatif
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	: Les éléments de preuve apportés ne permettent pas le classement comme toxique pour la reproduction

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### Composants:

##### **carbonate de sodium:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

##### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### **Toxicité à dose répétée**

#### Composants:

##### **carbonate de sodium:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : > 0,01 mg/kg  
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Atmosphère de test : poussières/brouillard

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEL : 1000 ppm  
Voie d'application : Oral - nourriture  
Durée d'exposition : 90 days  
Symptômes : Perte de poids corporel

### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### **Propriétés perturbant le système endocrinien**

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **Effets neurologiques**

#### **Composants:**

### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Aucune neurotoxicité observée dans les études animales.

### **Information supplémentaire**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### **Produit:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) : > 120 mg/l

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 0,54 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: (Information concernant le produit lui-même)

### Composants:

#### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Truite Arc en Ciel): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 470 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CI50 (Algues vertes): 0,0159 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau )): 1,3 µg/l
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 100
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 250 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Truite Arc en Ciel
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 100 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
- Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 100
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: > 2.000 mg/kg  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
- Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: > 5.620 ppm  
Espèce: Colinus virginianus (Colin de Virginie)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

DL50: > 2.510 mg/kg  
Espèce: *Anas platyrhynchos* (canard colvert)

DL50: > 7,1 µg/abeille  
Espèce: Abeilles mellifères

### Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### carbonate de sodium:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Lepomis macrochirus* (Crapet arlequin)): 300 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Ceriodaphnia* (puce d'eau)): 200 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en semi-statique

#### metsulfuron-methyl (ISO):

- Toxicité pour les poissons : CL50 (*Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)): > 113 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (*Daphnia magna* (Grande daphnie )): > 120 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (*Lemna minor* (Petite lentille d'eau )): 0,16 µg/l  
Durée d'exposition: 14 jr  
CE50 (*Anabaena flos-aquae* (cyanobactéries)): 0,1134 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
CI50 (*Selenastrum capricornutum* (algue verte)): 0,045 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
CE50r (*Myriophyllum spicatum*): 0,23 µg/l  
CE50r (*Lemna gibba* (Lentille d'eau bossue )): 0,57 µg/l
- Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1.000
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 68 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	:	NOEC: 0,5 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )
Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)	:	1.000
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol	:	NOEC: 6 mg/kg Durée d'exposition: 56 jr Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Toxicité pour les organismes terrestres	:	DL50: > 50 µg/abeille Point final: Toxicité aiguë par contact Espèce: Abeilles méllifères
	:	DL50: > 44,3 µg/abeille Point final: Toxicité aiguë par voie orale Espèce: Abeilles méllifères
	:	DL50: > 2.510 mg/kg Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.  
Le produit contient de petites quantités de composants non facilement biodégradables, qui peuvent ne pas être dégradés dans les stations d'épuration des eaux usées.

### Composants:

#### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Biodégradabilité : Remarques: Difficilement biodégradable.

#### **carbonate de sodium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

#### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.  
Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est difficilement biodégradable.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.  
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

#### Composants:

##### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

##### **carbonate de sodium:**

Bioaccumulation : Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

##### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Bioaccumulation : Espèce: Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)  
Durée d'exposition: 28 jr  
Facteur de bioconcentration (FBC): < 1  
Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,7 (25 °C)  
pH: 7

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Mobile dans les sols  
Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

#### Composants:

##### **thifensulfuron-méthyle (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Mobile dans les sols

##### **metsulfuron-methyl (ISO):**

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Modérément mobile dans le sol  
Le risque de lixiviation vers les eaux souterraines est élevé pour certains produits de dégradation.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).. Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------	---

étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

- : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

Evaluation

- : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique sup-  
plémentaire

- : Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement.  
Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires  
concernant les mesures de précaution pour l'environnement  
lors de  
l'application.

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

- : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets dangereux (comme A.D.I.VALOR).

Emballages contaminés

- : Vider et rincer le bidon.  
Eliminer comme produit dangereux.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à une entreprise autorisée à éliminer les déchets dangereux (comme A.D.I.VALOR).

Code d'élimination des déchets: 02 01 08 déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**ADN** : UN 3077  
**ADR** : UN 3077  
**RID** : UN 3077  
**IMDG** : UN 3077  
**IATA** : UN 3077

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Thifensulfuron méthyle, Metsulfuron-méthyle)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Thifensulfuron méthyle, Metsulfuron-méthyle)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(Thifensulfuron méthyle, Metsulfuron-méthyle)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.  
(Thifensulfuron méthyle, Metsulfuron-méthyle)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.  
(Thifensulfuron méthyle, Metsulfuron-méthyle)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADN** : 9  
**ADR** : 9  
**RID** : 9  
**IMDG** : 9  
**IATA** : 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

**Code de classification** : M7  
**Numéro d'identification du danger** : 90  
**Étiquettes** : 9

### **ADR**

**Groupe d'emballage** : III  
**Code de classification** : M7  
**Numéro d'identification du danger** : 90  
**Étiquettes** : 9  
**Code de restriction en tunnels** : (-)

### **RID**

**Groupe d'emballage** : III  
**Code de classification** : M7  
**Numéro d'identification du danger** : 90  
**Étiquettes** : 9

### **IMDG**

**Groupe d'emballage** : III  
**Étiquettes** : 9  
**EmS Code** : F-A, S-F

### **IATA (Cargo)**

**Instructions de conditionnement (avion cargo)** : 956  
**Instruction d'emballage (LQ)** : Y956  
**Groupe d'emballage** : III  
**Étiquettes** : Divers

### **IATA (Passager)**

**Instructions de conditionnement (avion de ligne)** : 956  
**Instruction d'emballage (LQ)** : Y956  
**Groupe d'emballage** : III  
**Étiquettes** : Divers

## 14.5 Dangers pour l'environnement

### **ADN**

**Dangereux pour l'environnement** : oui

### **ADR**

**Dangereux pour l'environnement** : oui

### **RID**

**Dangereux pour l'environnement** : oui

### **IMDG**

**Poluant marin** : oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1 Date de révision: 16.07.2022 Numéro de la FDS: 50000994 Date de dernière parution: 15.03.2022 Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

---

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 78  
(R-461-3, France)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version 1.1	Date de révision: 16.07.2022	Numéro de la FDS: 50000994	Date de dernière parution: 15.03.2022
			Date de la première version publiée: 14.03.2022

---

Surveillance médicale renforcée (R4624-18) : Le produit n'a pas de propriétés CMR

Rubrique ICPE (Installations classées pour la protection de l'environnement; Code de l'environnement R511-9) : 4510

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
DSL	: Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ISHL	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TECI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

Eye Irrit.	: Irritation oculaire
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

Autres informations : voir texte créé par l'utilisateur

### Classification du mélange:

Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

### Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul

### Clause de non-responsabilité

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (UE) 2020/878 de la Commission portant modification du règlement (CE) n ° 1907/2006



## Allié® Duo SX®

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 15.03.2022
1.1	16.07.2022	50000994	Date de la première version publiée: 14.03.2022

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le présent document (y compris les données et les déclarations) sont exactes à la date à laquelle le document a été rédigé. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le présent document. Les informations fournies ici se rapportent uniquement à ce produit particulier spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à l'usage qu'il en fait et adapté aux conditions et aux méthodes qui lui sont propres. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

### Préparé par

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

FR / FR